

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2020

Membres présents : 13

Membres excusés : 2

Mme Gaëlle DEAL (pouvoir à M Alain LIMOUSIN)

M Pierre PONVIANNE (pouvoir à Mme Bernadette EL ASRI)

Secrétaires :

Nathalie PANAZZA et Bernard ORIOL

Approbation du compte rendu de séance du 28 août 2020

Ecole :

- Personnel :
Un recrutement a été réalisé pour renforcer l'équipe du périscolaire dans le nettoyage quotidien de l'école.
Si le protocole sanitaire devait s'alléger, le poste ne serait pas reconduit.
- Protocole sanitaire :
La désinfection des sols et des poignées est réalisée tous les jours.
Une classe ne fermera que si trois enfants sont positifs au test Covid et, s'ils sont de familles différentes.
- La chaudière connaît encore quelques dysfonctionnements.
- Demande d'inscription d'un enfant de Saint Nizier :
Le conseil reporte sa décision à une date ultérieure.
La commission « Ecole » étudiera en détail cette requête.

Travaux en cours :

- Médiathèque :
 - Enlèvement des cheminées existantes : Le devis de la Sté Daurelle est de 900 € HT
Le conseil prend une délibération pour valider cette dépense ;
 - Plusieurs tuiles seraient fendues.
La toiture nécessite d'être contrôlée avant d'engager des travaux supplémentaires.
 - L'escalier n'a pas été livré dans le délai prévu et n'a donc pas pu être posé.
 - La société de platerie peinture accuse un mois de retard sur son planning. Cela est dû aux nombreux arrêts maladie qu'enregistre cette équipe.
 - Le conseil et les bénévoles de la bibliothèque devront réfléchir à sa future exploitation.
Il paraît utile d'étoffer l'équipe de bénévoles pour pouvoir porter de nouveaux projets proposés par Loire Forez Agglomération.
- Le bulletin est imprimé et sera distribué dans les boîtes aux lettres à partir du 26 septembre.
- LFA souhaite diffuser un questionnaire de santé à l'ensemble des habitants de la commune.
Il sera distribué en même temps que le bulletin municipal.
- Peintures sur la RD498 :
Les nouveaux enrobés de la traversée du bourg ont été réalisés.
La commune a en charge les peintures et résines au sol, ainsi que les passages piéton.
- Achat d'un épandeur à engrais pour le terrain de foot : 1812 € TTC.

- Terrain de foot synthétique : lancement du marché avec des options pour un budget maximal de 280 000 € TTC.
- LFA - Loire Forez Agglomération :
 - Lors du conseil communautaire du 15 09 2020, une nouvelle taxe a été votée sur la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) Son montant sera d'environ 20 € par foyer et, sera prélevé avec la taxe foncière.
 - La provision « CLECT » versée à LFA sera inchangée cette année.
CLECT = Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.
- Problème de collecte des ordures ménagères dans le lotissement « Les Prés Cachard » :
 - Plusieurs habitants du lotissement se sont plaints de devoir porter leurs bacs à ordures en un lieu de collecte unique (nouvelle organisation de LFA)
 - Une réunion d'information et d'échanges avec les résidents est organisée le 28/09/2020 à 19h00 à la salle ERA.
- Le courrier d'une résidente du lotissement « Les Prés Cachard » concernant la pose des compteurs Linky a été lu aux membres du Conseil Municipal.
- Chemin ruraux :
 - La commission s'est réunie le samedi 19 septembre pour visiter les différents sites retenus.
 - La demande du GAEC CREPINGE concernant l'élargissement d'un chemin allant de fils à la voie déferée a été étudiée. Plusieurs informations et devis sont attendus avant toute prise de décision.
- Point sur les budgets de fonctionnement et d'investissement : Ils sont fidèles aux prévisionnels établis en début d'année. Ils sont sensiblement équivalents à ceux de l'année précédente.
- Le Conseil prend une délibération pour une Décision Modificative concernant l'acquisition d'ordinateurs pour le secrétariat de la Mairie (3300 € TTC)

Questions diverses :

- DIA Baroux / Hernandez
La commune ne préempte pas.
- DIA Tirard / Sanchette-Seigne
La commune ne préempte pas.
- DIA Martin-Massardier / Lacourt-Sicret
La commune ne préempte pas.
- DIA Faure / D'Herouville
La commune ne préempte pas.
- Repas et colis des anciens : Réunion du CCAS le 3 octobre à 9h30
- Location des salles : Compte tenu de l'actualité sanitaire les salles communales ne seront plus louées jusqu'à nouvel ordre.
- Réunion Cantonale à Saint Jean Soleymieux le 29/09/2020 de 11h00 à 12h30

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 30 octobre 2020 à 20h30